

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 19

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mars 2026

Sous la présidence de M. Alain LACROIX,
Doyen d'âge des Conseillers municipaux élus le 15 mars 2026
(art. L 2122-8 du CGCT).

M. BERTIN Jérôme - Mme FREUND Hélène - M. GWISS Jean-Luc - Mme HEINRICH Aurélia
Mme JUNG Aniko - M. KEITH Alain - Mme KETTERER Sandrine - M. LACROIX Alain - Mme LANDOLT Léa
Mme LEMMEL Anne-Sophie - M. LERCH Alexandre - Mme LUDMANN Fanny
Mme MAGNIN-ROBERT Rébecca - M. MITTELHAEUSER Gérard - M. MULLER Eric - M. OTT Thierry
M. PETER Eric - Mme ROTH Camille - M. SCHMUCK Claude.

Absents excusés :

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

2. ELECTION DU MAIRE.

Le 20 mars 2026 à 17h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Alain LACROIX, le plus âgé plus âgé des membres du conseil,

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Étaient présents :

M. BERTIN Jérôme - Mme FREUND Hélène - M. GWISS Jean-Luc - Mme HEINRICH Aurélia
Mme JUNG Aniko - M. KEITH Alain - Mme KETTERER Sandrine - M. LACROIX Alain - Mme LANDOLT Léa
Mme LEMMEL Anne-Sophie - M. LERCH Alexandre - Mme LUDMANN Fanny
Mme MAGNIN-ROBERT Rébecca - M. MITTELHAEUSER Gérard - M. MULLER Eric - M. OTT Thierry
M. PETER Eric - Mme ROTH Camille - M. SCHMUCK Claude.

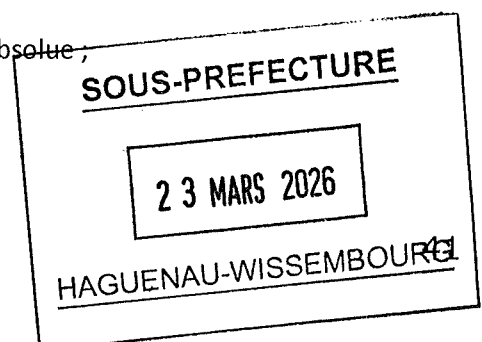
Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sandrine KETTERER a été désigné(e) comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;



Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

A obtenu :

M. MULLER Eric : **18 voix – dix-huit voix**

M. MULLER Eric ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Conforme au PV de l'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026,

Le Président, M. Alain LACROIX,
Doyen d'âge des Conseillers municipaux.

Le (la) secrétaire de séance,
Mme Sandrine KETTERER, conseillère municipale.



Publiée sur le site internet de la commune le ~~24~~ 23 mars 2026

